

FIN de la TREVE HIVERNALE

Dernière mise à jour : 01-04-2013

Logement: les associations demandent un moratoire des expulsions en 2013.

Avec la fin de la trêve hivernale des expulsions ce lundi 1er avril, le collectif des associations unies appelle à nouveau le gouvernement à coupler le moratoire pour toutes les expulsions locatives en 2013 avec la mise en place d'une garantie universelle des risques locatifs afin d'indemniser les propriétaires lésés.

La trêve hivernale des expulsions locatives a pris fin dimanche soir après avoir été prolongée de quinze jours cette année par le gouvernement. "C'est le retour des angoisses" pour de nombreuses familles, déplore la Fondation Abbé Pierre. Celle-ci, associée dans le Collectif des associations unies avec d'autres ONG comme le Secours Catholique, Droit au logement ou Médecins du monde, appelle à nouveau l'Etat à décréter un moratoire pour ces expulsions en 2013, le temps que les mesures annoncées dans la loi sur le logement produisent leurs effets, notamment en terme de mises en chantier de logement sociaux.

Conséquences dramatiques

"Comme nous l'avons annoncé lors de notre dernière mobilisation et après avoir été reçu à l'Assemblée nationale, nous appelons à un moratoire en 2013 pour toutes les expulsions locatives sans solution, avec dédommagement des propriétaires, en attendant que les chantiers gouvernementaux aboutissent. Il permettra pendant ce temps de trouver des réponses dignes et d'éviter des conséquences dramatiques pour les plus fragiles de notre pays", lance le Collectif dans un communiqué publié la semaine dernière. Celui-ci propose de coupler ce moratoire avec la mise en place d'"une garantie universelle des risques locatifs", afin d'indemniser les propriétaires.

"Il ne s'agit pas de faire reposer l'effort sur les propriétaires", affirme Christophe Robert, porte-parole du collectif. "Mettre une famille à la rue, c'est accepter qu'elle bascule, parfois de manière irrémédiable, dans la misère et l'exclusion", a prévenu de son côté le groupe Front de gauche au Sénat. Le ministère du Logement devrait annoncer dans les jours à venir la mise en place de cette garantie universelle des loyers, qui entrerait en action dès le premier impayé.